



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

**AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE RACINE**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Racine conformément à l'article 148 du Code municipal, la Municipalité doit fixer, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024.

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2024 auront lieu tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois sauf exception. Le lieu où se tiendront certaines séances sera confirmé à une date ultérieure par avis public en raison des travaux de réaménagement du centre communautaire.

Avis public

<b>Calendrier 2024</b>
<b>Séances ordinaires du conseil de Racine</b>
15 janvier 2024 à 19 h
5 février 2024 à 19 h
4 mars 2024 à 19 h
8 avril 2024 à 19 h
6 mai 2024 à 19 h
3 juin 2024 à 19 h
8 juillet 2024 à 19 h
12 août 2024 à 19 h
<b>MARDI</b> 3 septembre 2024 à 19 h
7 octobre 2024 à 19 h
4 novembre 2024 à 19 h
2 décembre 2024 à 19 h
<b>Séances extraordinaires</b>
8 janvier 2024 à 19 h
18 décembre 2024 à 19 h

DONNÉ À Racine, ce 7 novembre 2023.

Lyne Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, Directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de midi à dix-sept heures le 7 novembre 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce septième jour du mois de novembre deux mille vingt-trois.



---

Lyne Gaudreau  
Directrice générale et greffière-trésorière